



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Mesdames, Messieurs, chers longevoises et longevois,

Ce matin, les drapeaux de l'école et de la mairie sont en berne, conformément aux instructions de Monsieur Jean CASTEX, Premier Ministre. Nous rendons ainsi hommage à Samuel PATY, sauvagement assassiné ce vendredi 16 octobre, professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique, au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine.

Un professeur a été assassiné parce qu'il enseignait la liberté d'expression à des élèves de 13 ans : cela se passe-t-il dans un pays lointain ? Non, cela s'est bien passé dans notre pays.

Le Conseil Municipal et moi-même reprenons ici les mots de l'association des maires de France, qui « assure de sa solidarité et de son soutien l'ensemble du corps enseignant, dont **la mission d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de la liberté de penser par soi-même est irremplaçable et constitue un pilier essentiel de la formation que la République doit à ses citoyens** ».

La semaine dernière, l'École de la République a été la cible d'un acte innommable mais ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée : c'est toute la France et la République, qui sont contestées dans leurs principes fondateurs. Et cela n'est pas acceptable, car ce serait vider de leur sens les valeurs de **Liberté, d'Égalité** et de **Fraternité** qui figurent aux frontons des mairies.

Pour rappeler notre attachement aux grands principes de la République et l'immense respect dû à celles et ceux qui ont pour mission de former les citoyens de demain, nous respecterons également une minute de silence lors de la prochaine réunion du conseil municipal de Longèves, après la mise en berne des drapeaux, aujourd'hui mercredi 21 octobre, jour d'hommage national à Samuel Paty.

Dominique Lecorgne,
Maire,
et le Conseil Municipal.